



ENERGY UNIPILOT 4X4,5 KG F/NL/D/P/E

WM 0712812

Numéro de commande: 0712811

Version 1.2

Date de révision 17.03.2015

Date d'impression 16.11.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ENERGY UNIPILOT 4X4,5 KG F/NL/D/P/E
numéro d'identification : 61941

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : détergents pour lave-vaisselle
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Werner & Mertz Benelux S.A./N.V.
Drève Richelle, 161 K BOITE/BUS 29
1410 Waterloo
Téléphone : +3223520400
Téléfax : +3223510860
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

070/245.245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1 : H290: Peut être corrosif pour les métaux.
Corrosion cutanée, Catégorie 1A : H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3 : H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Corrosif : R35: Provoque de graves brûlures.
Irritant : R37: Irritant pour les voies respiratoires.
Dangereux pour l'environnement : R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)



ENERGY UNIPILOT 4X4,5 KG F/NL/D/P/E

WM 0712812

Numéro de commande: 0712811

Version 1.2

Date de révision 17.03.2015

Date d'impression 16.11.2015

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H290

Peut être corrosif pour les métaux.

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P102

Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P260

Ne pas respirer les poussières ou brouillards.

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P280

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Elimination:

P501

Ne jeter que les emballages entièrement vides dans les containers spéciaux.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

1310-73-2

hydroxyde de sodium

2.3 Autres dangers

Pas d'information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique

: Agents de nettoyage, alcalins.

: inorganique

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE))	Concentration (%)
--------------	-------------------	--------------------------------	------------------------------------	----------------------



ENERGY UNIPILOT 4X4,5 KG F/NL/D/P/E

WM 0712812

Numéro de commande: 0712811

Version 1.2

Date de révision 17.03.2015

Date d'impression 16.11.2015

	Numéro d'enregistrement		No 1272/2008)	
Sodium metasilicate, pentahydrate	10213-79-3 229-912-9 01-2119449811-37	C; R34 Xi; R37 C; R34 Xi; R37		>= 25 - < 40
sodium carbonate	497-19-8 207-838-8 01-2119485498-19	Xi; R36	Eye Irrit.2; H319	>= 25 - < 40
Sodium hydroxide (INCI)	1310-73-2 215-185-5 01-2119457892-27-XXXX	C; R35	Skin Corr.1A; H314 Met. Corr.1; H290	>= 10 - < 15
troclosene sodium, dihydrate (67/548/EEC)	51580-86-0 220-767-7	Xn; R22 Xi; R36/37 R31 N; R50-R53	Acute Tox.4; H302 Eye Irrit.2; H319 STOT SE3; H335 Aquatic Acute1; H400 Aquatic Chronic1; H410	>= 1 - < 2
alkoxylated alcohol	68551-13-3	N; R50 Xi; R41	Aquatic Acute1; H400 Eye Dam.1; H318	>= 0 - < 1

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Protéger l'oeil intact.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.



ENERGY UNIPILOT 4X4,5 KG F/NL/D/P/E

WM 0712812

Numéro de commande: 0712811

Version 1.2

Date de révision 17.03.2015

Date d'impression 16.11.2015

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : effets corrosifs
Irritation
- Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux :

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Éviter la formation de poussière.
Éviter l'inhalation de la poussière.
Assurer une ventilation adéquate.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement



ENERGY UNIPILOT 4X4,5 KG F/NL/D/P/E

WM 0712812

Numéro de commande: 0712811

Version 1.2

Date de révision 17.03.2015

Date d'impression 16.11.2015

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide.
Ramasser et évacuer sans créer de poussière.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Autres données : Conserver dans un endroit sec. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : détergents pour lave-vaisselle

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
SODIUM HYDROXIDE		CEIL	2 mg/m ³	2006-03-23	BE OEL



ENERGY UNIPILOT 4X4,5 KG F/NL/D/P/E

WM 0712812

Numéro de commande: 0712811

Version 1.2

Date de révision 17.03.2015

Date d'impression 16.11.2015

Information supplémentaire	:	M: Lors d'une exposition supérieure à la valeur limite, des irritations apparaissent ou un danger d'intoxication aiguë existe. Le procédé de travail doit être conçu de telle façon que l'exposition ne dépasse jamais la valeur limite. Lors des mesurages, la période d'échantillonnage doit être aussi courte que possible afin de pouvoir effectuer des mesurages fiables. Le résultat des mesurages est calculé en fonction de la période d'échantillonnage
----------------------------	---	--

DNEL

carbonate de sodium

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 10 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux
Valeur: 10 mg/m³

hydroxyde de sodium

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 1 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 1 mg/m³

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

: En cas de risque d'éclaboussures, porter un écran facial:
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel

: Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Épaisseur du gant

: 0,4 mm

Remarques

: Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps

: Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

: N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.
Type de Filtre recommandé:



ENERGY UNIPILOT 4X4,5 KG F/NL/D/P/E

WM 0712812

Numéro de commande: 0712811

Version 1.2

Date de révision 17.03.2015

Date d'impression 16.11.2015

Filtre ABEK-P3
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: poudre
Couleur	: blanc
Odeur	: léger de chlore
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: env. 12,9, Concentration: 10,00 g/l
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Pas d'information disponible.
Point d'éclair	: non applicable
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1,15 g/cm ³
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible



ENERGY UNIPILOT 4X4,5 KG F/NL/D/P/E

WM 0712812

Numéro de commande: 0712811

Version 1.2

Date de révision 17.03.2015

Date d'impression 16.11.2015

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible
Propriétés explosives : Donnée non disponible
Propriétés comburantes : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.
Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Donnée non disponible

Information supplémentaire : Donnée non disponible



ENERGY UNIPILOT 4X4,5 KG F/NL/D/P/E

WM 0712812

Numéro de commande: 0712811

Version 1.2

Date de révision 17.03.2015

Date d'impression 16.11.2015

Composants:

SODIUM CARBONATE :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 rat: 2.800 mg/kg

DL50 oral rat: 4.090 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 rat: 2,3 mg/l
Durée d'exposition: 2 h
Méthode: OCDE ligne directrice 403

CL50 souris: 1,2 mg/l
Durée d'exposition: 2 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal lapin: > 2.000 mg/kg

SODIUM HYDROXIDE :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral rat: 2.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Résultat: Corrosif

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Résultat: Corrosif

51580-86-0 :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 rat: 1.400 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë : 500 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

68551-13-3 :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 rat: > 5.000 mg/kg

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Information supplémentaire

Le pourcentage suivant du mélange consiste en composant(s) dont les risques pour l'environnement aquatique sont inconnus: 32 %



ENERGY UNIPILOT 4X4,5 KG F/NL/D/P/E

WM 0712812

Numéro de commande: 0712811

Version 1.2

Date de révision 17.03.2015

Date d'impression 16.11.2015

Composants:

SODIUM CARBONATE:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 300 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 200 - 227 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
- CE50 (Daphnie): 264 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

SODIUM HYDROXIDE:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 33 - 189 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- CL50 (Gambusia affinis (Guppy sauvage)): 125 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 76 mg/l
Durée d'exposition: 24 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnie): 40,4 mg/l

51580-86-0:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 0,46 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,13 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,28 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

68551-13-3:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,61 - 0,75 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
- CL50 (Cyprinodon variegatus): > 3,2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,17 - 0,25 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

- Biodégradabilité : Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.



ENERGY UNIPILOT 4X4,5 KG F/NL/D/P/E

WM 0712812

Numéro de commande: 0712811

Version 1.2

Date de révision 17.03.2015

Date d'impression 16.11.2015

Composants:

SODIUM HYDROXIDE:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

68551-13-3:

Biodégradabilité : Remarques: Cet agent de surface respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

Biodégradation: 60,5 %

Méthode: EN ISO 14593: CO2-Headspace-Test

Biodégradation: 95,5 %

Remarques: voir texte créé par l'utilisateur

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 2.200 mg/g

BOD/COD : BOD/COD: 29 %
Remarques: voir texte créé par l'utilisateur

Carbone organique dissous (COD) : 620 mg/g
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

SODIUM HYDROXIDE:

Bioaccumulation : Espèce: Poisson
Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.



ENERGY UNIPILOT 4X4,5 KG F/NL/D/P/E

WM 0712812

Numéro de commande: 0712811

Version 1.2

Date de révision 17.03.2015

Date d'impression 16.11.2015

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Eliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

Code des déchets : Le code européen des déchets
200129
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR : 3262
IMDG : 3262
IATA : 3262

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR : SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.
(hydroxyde de sodium, Sodium metasilicate, pentahydrate)
IMDG : CORROSIVE SOLID, BASIC, INORGANIC, N.O.S.
(sodium hydroxide, Sodium metasilicate, pentahydrate)
IATA : Corrosive solid, basic, inorganic, n.o.s. N'est pas autorisé au transport

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 8
IMDG : 8
IATA : 8

14.4 Groupe d'emballage

ADR
Code de classification : C6
Groupe d'emballage : II
Numéro d'identification du danger : 80
Étiquettes : 8
IMDG
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 8
No EMS Numéro : F-A, S-B
IATA
(Cargo) : Corrosive solid, basic, inorganic, n.o.s. N'est pas autorisé au transport
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 8



ENERGY UNIPILOT 4X4,5 KG F/NL/D/P/E

WM 0712812

Numéro de commande: 0712811

Version 1.2

Date de révision 17.03.2015

Date d'impression 16.11.2015

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

IATA

Dangereux pour l'environnement : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées)

96/82/EC : Mise à jour: 2003
La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Pourcentage de composés volatils: 0,6 %
6,9 g/l
contenu en COV sans l'eau

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Pourcentage de composés volatils: 0,6 %
6,9 g/l
contenu en COV valable uniquement pour les revêtements utilisés sur les surfaces en bois

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

SECTION 16: Autres informations

R22	Nocif en cas d'ingestion.
R31	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R34	Provoque des brûlures.
R35	Provoque de graves brûlures.
R36	Irritant pour les yeux.
R36/37	Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R41	Risque de lésions oculaires graves.



ENERGY UNIPILOT 4X4,5 KG F/NL/D/P/E

WM 0712812

Numéro de commande: 0712811

Version 1.2

Date de révision 17.03.2015

Date d'impression 16.11.2015

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Texte complet pour phrase H

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.